

# ASSEMBLÉE NATIONALE

1er mars 2019

---

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1673)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 899

présenté par

Mme Dubost, rapporteure thématique et M. Lescure, rapporteur

-----

### ARTICLE 63 BIS A

À la première phrase de l'alinéa 5, substituer au mot :

« ses »,

le mot :

« les ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.